

Pétition adressée au Grand Conseil de la République de Genève.
Non à la disparition de la Savoie.

Constatant les liens historiques entre Genève et la Savoie :

Que d'une part, la République de Genève a accédé au statut de vingt-deuxième Canton Helvétique le 20 novembre 1815 grâce à la cession de 27 communes de Savoie en compensation d'un droit de neutralité perpétuelle pour la zone nord de la Savoie .

Que d'autre part, la République de Genève a élaboré avec la Savoie de nombreux accords bilatéraux commerciaux et juridiques.

En conséquence, nous demandons à votre Grand Conseil de se prononcer : sur les conséquences de la disparition des deux départements, Savoie et Haute Savoie dans la nouvelle organisation territoriale française.

Qu'en tant que dépositaire principal de nos relations passées et futures nous demandons à votre Grand Conseil le droit d'être entendu à ce sujet par audition.

Nous vous invitons à soutenir cette pétition dans le respect du droit international.

Nom	Prénom	Adresse	Date	Signature